

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 03 Juin 2024

Présents : Sophie PHELIPEAU, Christopher STONHAM, Elodie PASQUET, Christian LE BARON, Michaël RAULT, Thomas LE BATARD, Arnaud SAINT-JAMES, Hector CUADRADO RICA, Elodie PASQUET, Isabelle CLAUDE RUSSO.

Absents : Nathalie METIVIER a donné pouvoir à Elodie PASQUET, Clément LESAGE.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 Mai 2024

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 13 Mai 2024 : aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 13 Mai 2024.

Madame le Maire précise qu'il faut ajouter deux points à l'ordre du jour : une délibération relative à la révision du contrat de location de la salle polyvalente et une délibération relative à la fixation du prix du kWh pour les locations de la salle polyvalente.

2) Délibération relative à la décision du Conseil Municipal sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, notamment son article 15 ;

Conformément à la délibération du conseil communautaire du 27 Février 2020, la CCVOO est engagée dans la démarche 100% EnR dont l'objectif est la réduction des consommations énergétiques de 50% et le passage à 100% d'énergies renouvelables d'ici à 2040.

Cet objectif de transition énergétique reposait sur une étude préalable portant en particulier sur le potentiel du territoire.

Madame Sophie Phelipeau, Maire, rappelle que conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée le 18 Avril 2024 selon les modalités suivantes : dossier consultable en mairie 3 rue du Bac de Fontenay sur les horaires de permanence, le lundi de 10h à 12h, le jeudi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h du 18 avril au 18 mai 2024.

Les zones concernées sont les suivantes :

- ✓ Unité de méthanisation – parcelle cadastrées ZA 0001 – surface 16 810 m²
- ✓ Solaire photovoltaïque en toiture – intégralité de la commune – surface 5.5 km²

Madame le Maire soumet cette proposition de zones à délibération.

Madame le Maire précise que suite à la mise à disposition du dossier de concertation en mairie, un seul avis sur le cahier de mise à disposition a été fait.

Après avoir délibéré, avec 3 abstentions, le Conseil Municipal :

- **DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées figurant en annexe à la présente délibération ;**
- **VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Calvados, sous forme cartographiques (SIG) à l'adresse <https://planification.climat-energie.gouv.fr/> ainsi qu'à la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.**
- **VALIDE LE PRINCIPE de l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, an application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.**

3) Délibération relative à la révision du contrat de location de la salle polyvalente

Sophie Phelipeau, Maire, fait part de la nécessité de réviser le contrat de location de la salle polyvalente.

Madame le Maire propose que le nouveau contrat de location intègre le vendredi.

La grille tarifaire proposée est la suivante :

TARIFS	Journée Du lundi au jeudi	Week-end du vendredi au dimanche
Habitants 3 Villages	100 €	300 €
Habitants hors 3 Villages	120 €	500 €

Les conseillers municipaux votent, à l'unanimité, la révision du contrat de location de la salle polyvalente, à partir du 1^{er} juillet 2024, selon les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus.

4) Délibération relative à la fixation du prix du kWh pour les locations de la salle polyvalente

Sophie PHELIPEAU expose au Conseil municipal que, les prix de l'énergie ayant, la question se pose de savoir quelle répercussion de cette augmentation peut être proposée aux locataires de la salle polyvalente.

Il est précisé que le prix actuel du kWh est fixé à 0,20 € et ce depuis une délibération du conseil municipal du 29 septembre 2022.

Madame le Maire propose une délibération fixant l'augmentation du tarif du kWh: 0,25 € au lieu de 0,20 € /kWh en raison de l'augmentation du coût de l'électricité facturée à la Mairie.

Elle invite le Conseil municipal à adopter une telle délibération.

Le Conseil municipal approuve, après en avoir délibéré, à l'unanimité, la facturation du kWh aux locataires de la salle polyvalente à 0,25 €/kWh (au lieu de 0,20 €/kWh), en raison de l'augmentation du coût de l'électricité facturée à la Mairie et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

5) Questions et Informations diverses

- ✓ Entretien avec Jennifer Formentin pour le remplacement de Dominique Obaton partant à la retraite au 1er juillet. Ce contrat de 11 heures hebdomadaires lui permettrait de compléter son contrat qu'elle a au SIVOM en tant qu'agent d'entretien. Jennifer Formentin s'occupe de l'entretien de l'école, du service de la cantine et de son entretien également.
- ✓ Plantation au lotissement du Court Carel devant la réserve incendie programmée en octobre.
- ✓ Sophie Phelipeau rencontre Voirie Services pour l'entretien des voiries de la commune. Le conseil propose de faire un devis pour 2 passages par an (Avril et Octobre) sur la totalité de la commune. 1 fois tous les 2 mois pour les rues du 13 Juin , Saint Laurent et Route d'Esquay. Faire un devis sur le nettoyage des grilles uniquement si aspiration. Faire un devis pour un hydrocurage de toute la commune et poser la question du coût de l'évacuation.
- ✓ Demande APCR en cours de traitement pour la rénovation de la salle polyvalente. Un contrat sur 2 ans serait opportun.

- ✓ Sophie Phelipeau a eu des plaintes de riverains habitants Route de Bully concernant la vitesse des voitures. Une pose de coussin Berlinois serait peut-être la solution de ralentissement. Isabelle Claude se pose la question de mettre en sens interdit des 2 sens , à discuter avec Feuguerolles. Isabelle sera en commission voirie de la communauté de communes dans la semaine à venir et fera remonter ces plaintes de vitesse de la part des riverains.
- ✓ Une demande d'un héritier Louis demande quelle solution il peut avoir pour sortir ses parcelles de la zone 1AU du PLU. Sophie Phelipeau a pris contact avec le service instructeur. Un aménagement (travaux de rénovation et/ou extension) peut être accordé mais une vente ne sera pas possible. Un Permis d'Aménager est possible mais les fouilles archéologiques seraient à leur charge. Un Permis Groupé est également possible (Construction et vente de maisons Clés en main).
- ✓ Le locataire de l'appartement, Monsieur Bizet, a donné son préavis et quittera le logement au 30 Juin. Sophie Pheliepau va prendre contact avec le notaire pour l'état des lieux de sortie ainsi que pour trouver un nouveau locataire.

Secrétaire de séance : Thomas LE BATARD

La séance est levée à 22h00